

glande charitable de cette ville, Madame D. B. Viger qui a donné pour cet objet un magnifique terrain sur le Coteau Baron. Il avait sollicité auprès du supérieur général des Jésuites un collège pour sa ville chérie de Montréal; et il voit enfin, par la générosité d'un noble citoyen, M. John Donegani, ce dernier vœu, un des plus ardents de son cœur, commencer à s'accomplir; et nous souhaiterions qu'avant de se remettre à la merci de l'Océan, il eût la consolation de poser la première pierre de cet établissement important, mais nous craignons que la saison de l'automne qui s'avance rapidement, ne le force de remettre au printemps l'ouverture des fondations de ce collège.

Allez, prélat digne des beaux siècles de l'église! la providence vous conduira sain et sauf aux pieds du nouveau pontife, dont le cœur sympathise tant avec le vôtre, et cette même providence daignera vous rendre à votre troupeau pour achever d'en faire le bonheur.

Le terrain, qui vient d'être acquis pour ce nouveau collège, est situé entre la rue Bleury, la rue St. Alexandre, et la rencontre de la rue Dorchester. Il se trouve dans la partie la plus centrale de la ville. Le coteau qu'il forme domine tout l'Est de la cité et présente une position magnifique pour un établissement si important.

Dans une assemblée de citoyens de cette ville convoquée à l'Évêché sous la présidence de sa grandeur, Monseigneur l'Évêque de Montréal le 20 du courant, pour mettre ce projet à exécution, on s'empressa de voter de justes remerciemens à M. Donegani, et on résolut d'ouvrir une souscription qui peut donner les moyens de commencer au plutôt l'édifice projeté, et nous avons tout lieu de croire, d'après l'expérience du passé, que les citoyens de Montréal répondront à ce nouvel appel à leur générosité dont leurs enfans recueilleront plus tard les heureux fruits.

24 Août.

X.

L'INCENDIE AU SAGUENAY.

M. l'Éditeur.—Les bruits mensongers, répandus dans la cité de Québec et dans tout le district, au sujet de l'incendie au Saguenay, ayant tellement diminué la somme des désastres causés par cet incendie, qu'ils l'ont rendue presque nulle dans l'opinion publique, les habitans de la Grande-Baie qui n'ont pas été visités par ce fléau ont cru de leur devoir de faire faire le recensement exact des pertes causées par ce désastreux événement. Peut-être seront-ils assez heureux pour déromper les amis compatissans en faveur des malheureux colons, bien plus affligés qu'on ne l'avait cru jusqu'à ce jour.

Je suis chargé de demander insertion dans votre journal de la somme de ce recensement et du certificat y annexé, tel que suit :

Nombre de familles qui ont souffert de l'incendie,	231
Montant des pertes en bâties	£3,914 3 1
Do do en ménage, argent et autre effets.	8,552 13 44

Total £12,371 15 51

Nous, soussignés, certifions que les estimations susdites ont été faites en notre présence et sous l'impression de l'obligation de les assementer si besoin était.

Joseph Gauthier, Ignace Gravelle,
Damase Fortin, Thomas Ratté,
Thomas McNicole, P. C. A. Dubois.

Il est dit, dans le numéro 3. xvi de votre estimable journal, que "M. Price a été en cette occasion la providence des malheureux; que son agent M. Blair, après avoir distribué le peu de provisions qu'il y avait dans ses hangars, est monté à Québec, sur le bateau à vapeur *Pocahontas*, pour activer l'envoi d'autres secours," et que "M. Price a expédié, par le même bateau, environ cinq cents quarts de farine et du lard en proportion."

Quoique je sois certainement bien persuadé, M. l'Éditeur, que M. Price, s'il n'avait pas lui-même éprouvé des pertes très considérables dans cet incendie, aurait pu venir au secours de ces pauvres malheureux par des dons gratuits aussi grands que ceux que l'on semble croire qu'il a faits dans cette circonstance il est cependant nécessaire de faire observer que les provisions qui restaient dans les hangars de M. Price, ainsi que les cinq cents quarts de farine et de lard dont il est parlé plus haut, sont vendus et non pas donnés aux incendiés.

On remarquera aussi que tous les secours provenant tant du gouvernement que de la générosité des citoyens de Québec et de quelques paroisses ne se montent qu'à douze cents et quelques louis, c'est là une bien faible ressource pour la presque totalité d'une population toute pauvre et qui, même avant l'incendie, aurait eu grand besoin d'un semblable secours. Cette population a cependant, par le fait, à supporter la perte du peu et de l'indispensable qu'elle possédait.

Voilà donc l'état auquel sont réduits ces pauvres malheureux, faute

de secours suffisans! Le plus grand nombre d'entre eux, déjà endettés antérieurement, vont s'endetter bien plus aujourd'hui pour pouvoir à leur subsistance et cacher leur nudité: il faudra aussi qu'ils s'endettent pour se rebâtir. La nécessité et le malheur vont les forcer à se plonger dans un état de misère dont ils ne sortiront jamais s'ils n'ont d'autres ressources que le fruit de leur travail, qui suffit à peine pour donner du pain à leurs enfans. Non, ce n'est pas avec le salaire d'un misérable écu par jour, pour un homme qui est le seul soutien d'une famille souvent composée de sept à huit enfans tous dans le jeune âge, que ce père de famille pourra l'alimenter, l'entretenir et solder les dettes qu'il aura contractées pour elle.

Oh inhumanité! qui donc peut avoir été assez méchant, quel qu'il ait été son motif, pour ne pas craindre d'ajouter au malheur d'une population déjà trop misérable par la pauvreté et les privations de tous genres qu'elle a affrontées pour ouvrir cette nouvelle colonie? Mais le mensonge n'a qu'un temps...

Aussi, M. l'Éditeur, si je demande, aujourd'hui, publicité de ces documens, dont je puis donner ample preuve de tous les avancés, ce n'est pour autre intérêt que de donner un démenti formel à ces bruits malicieus, qui n'ont que trop produit leur pernicieux effet, et rappeler, par l'exactitude de la démonstration, la sympathie publique en faveur des malheureux habitans de la Grande-Baie du Saguenay, victimes non seulement de l'incendie, mais aussi de la calomnie.

UN HABITANT DU LIEU.

Grande-Baie, 10 août 1846.

Collège de Sainte Thérèse.

M. l'Éditeur.—S'il n'a point été rendu compte des exercices littéraires du collège de Ste. Thérèse; cela est dû à plusieurs circonstances importantes. Les examens ont eu lieu le 22, 23 et 21 juillet en cinq séances, d'environ deux heures chacune. Plusieurs représentations ont eu lieu avec le plus grand succès. Les élèves ont répondu de la manière la plus exacte sur les différentes matières qui les ont occupés pendant le cours de l'année. Ils ont terminé leur exercices par un acte qui leur a fait beaucoup d'honneur et qui a excité une vive sensation parmi les spectateurs. Les élèves ayant été couronnés et ayant reçu leurs prix, l'un d'entre eux s'avance en présence du directeur, lui adresse un petit discours plein de sentimens, et le pria au nom de ses condisciples de vouloir bien recevoir les prix qu'il venait de leur distribuer; ajoutant qu'ils faisaient ce sacrifice de tout leur cœur, afin qu'il fut dit qu'ils avaient contribué en quelque chose à l'édifice qui s'élève pour l'éducation. Aussitôt les lauréats descendirent en ordre et vinrent déposer la récompense de leurs travaux entre les mains du directeur attendant à cette marque de générosité. Tous ceux qui ont eu la douce satisfaction, dans le cours de leurs études, de recevoir ces récompenses sauront apprécier le mérite d'un tel sacrifice qui n'est dû qu'à la noblesse des sentimens.

C'est le sept du mois prochain que les élèves du collège de Ste. Thérèse doivent faire leur rentrée.

— Voici comment le *Courrier* du 13 annonce la clôture du 29^e Congrès des États-Unis.

La première session du vingt-neuvième congrès de la confédération américaine s'est close lundi dernier à midi, terme fatal fixé à l'avance par les deux chambres. La dernière séance de ces deux chambres a été pleine d'émotion et de confusion. Il restait si peu de temps pour tant de bills, qui attendaient un dernier vote! Aussi la vie incertaine d'un grand nombre de ces bills a-t-elle été tranchée par le ciseau du temps dont les deux branches se sont fermées sur elle à l'heure fatale du midi. Parmi ces bills morts-nés, figurent ceux relatifs aux postes et routes postales qui avaient été votés, mais n'ont pas eu le temps d'être ce qu'on appelle *engrossed*, et le bill des deux millions de dollars accordés par la chambre au président pour acheter du Mexique, s'il était possible, la paix et la Californie. Ce bill important a été mis à mort d'une façon qui mérite d'être mentionnée. Il fut évoqué à la tribune sénatoriale à 11 heures et demie (il ne restait plus qu'une demi-heure!) par M. Lewis qui proposa de le sanctionner; mais l'amendement par lequel la chambre avait stipulé que l'esclavage ne pourrait jamais être établi sur le territoire acquis du Mexique à l'aide de ces deux millions de dollars. Cette proposition de M. Lewis était une indication de l'opposition que cette restriction abolitionniste ne devait pas manquer de soulever parmi les hommes du Sud, et cette opposition en un pareil moment était par elle-même un arrêt de mort pour le bill. Mais ses adversaires eurent l'ingénieuse idée de ne point se charger d'une exécution directe et de laisser la peine de cette strangulation aux cordons du règlement. En conséquence, M. Davis du Massachusetts monta à la tribune et entama un discours en forme sur la question.

En vain des communications incessantes de la chambre au sénat vinrent interrompre l'orateur, en vain M. Lewis le conjura de lui céder un instant la parole pour proposer une prolongation de la session pendant quelques heures seulement, M. Davis tint bon, et continua sa tâche qui était, en apparence au moins, de prouver que cette octroi de deux millions de dollars à l'adminis-